Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 18 (1930)

Heft: 331

Artikel: A travers les sociétés d'intérêt féminin

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-259956

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

séries de mesures, les unes d'ordre juridique (légitimation, mariage des parents, adoption, etc.), les autres d'ordre social (assistance financière assurance-maternité, œuvres sociales), etc., entre lesquelles il était d'autant plus difficile de choisir que ces mesures appliquées seulement à l'enfant n'auraient aucune portée, qu'il ne pouvait être question d'améliorer la situation de celui-ci indépendamment de celle de sa mère, et que l'activité de notre Comité étant très strictement limitée à la protection de l'enfance, il lui était difficile de l'étendre à celle de la famille... Finalement, et après des débats que nous regettons de ne pouvoir résumer ici faute de place, et où il a été possible de cueillir foule de renseignements intéressants, d'une part une résolution a été votée touchant à la possibilité de l'extension des compétences du Comité à l'étude de questions touchant aussi les parents de l'enfance à protéger; et d'autre part, la prédominance fut donnée à l'étude des mesures sociales sur celle des mesures juridiques en tant que moyen d'améliorer la situation de l'enfant illégitime, le Secrétariat étant chargé de préparer, avec le concours des Associations bénévoles, un rapport à cet effet. Un beau travail en perspective pour celles de nos Associations qui étudient depuis longtemps ces sujets.

La même difficulté — restriction des compétences du Comité à ce qui concerne seulement l'enfance — se présenta d'ailleurs également, quand nous étudiâmes la question d'une Convention qui rendrait exécutoires à l'étranger des jugements en matière de pension alimentaire, ou, pour employer un jargon moins juridique, qui obligerait des parents passés à l'étranger à payer quand même à leurs enfants restés au pays la pension alimentaire à laquelle ceux-ci ont droit [1]. Mais comment payer cette pension alimentaire à des mineurs eux-mêmes ? et dans beaucoup de cas, n'est-ce pas la mère restée avec eux qui devrait la toucher ? Raison de plus pour étendre aux parents les compétences de notre Comité. Mais, forcément, ceci sera aussi pour l'an prochain, — pour plus tard peut-être encore, car ce projet de Convention soulève de grosses difficultés d'ordre, non seulement juridique, mais encore pratique, comme le montra un fort intéressant rappoort préparé à cet effet par la Conférence permanente pour la protection des migrants. Deux autres avant-projets de Conventions sur le rapatriement des mineurs et sur l'assistance aux mineurs étrangers furent également remis au Comité juridique pour être étudiés à nouveau et présentés l'an prochain.

Il est évidemment impossible, dans un article de dimensions restreintes comme celui-ci, alors même qu'il dépasse déjà les limites d'un de nos articles habituels, d'entrer dans plus de détails. Impossible aussi, malheureusement, et pour la même raison, de donner ici les impressions d'un nouveau membre siégeant pour la première fois à la table de ce Comité, après avoir pendant plusieurs années assisté en auditrice à ces séances. Il est un point toutefois que je m'en voudrais de ne pas relever: c'est la courtoisie et la compréhension de nos collègues masculins, même des plus considérables, ambassadeurs, ministres, hommes politiques, à l'égard des femmes membres de ce Comité, l'attention avec laquelle ils les écoutaient, l'intérêt qu'ils manifestaient pour leurs suggestions, les traitant sur un pied de parfaite égalité. Certains de nos concitoyens, avec lesquels il nous arrive de siéger en diverses occasions, ne nous ont pas toujours gâtées à cet égard, nous autres femmes suisses ! et là est encore un des points sur lesquels notre pays pourrait beaucoup gagner au contact de la S. d. N.

Notre prochain numéro publiera un compte-rendu des travaux du Comité contre la traite des femmes, qui a siégé immédiatement avant celui de la protection de l'enfance, sous la même présidence, et avec les mêmes membres gouvernementaux, les membres assesseurs seuls étant différents.

E. Gd.

[1] L'Alliance Internationale pour le Suffrage avait déjà voté une Résolution sur ce sujet à son Congrès de Rome en 1923.

CORRESPONDANCE

A propos d'industrie chiffonnière.

Nous extrayons d'une lettre de M. le Conseiller d'Etat Martin Naef, président du Département genevois de l'Industrie et du Commerce, l'intéressant renseignement suivant: (Réd.)

Genève, le 13 mai 1930.

Chère Mademoiselle,

... J'ai lu avec intérêt l'article du *Mouvement* sur les fabriques de chiffons. D'après les renseignements que je possède sur ce genre d'industrie *chez nous*, je puis vous dire que ce n'est pas aussi terrible qu'en Belgique. Il y a surtout le fait qu'à Genève, les chiffons sont *lavés* avant d'être triés et que les usines ont des appareils qui enlèvent les poussières, etc.

Recevez, etc.

M. Naef.

Notre Bibliothèque

Student Service in Five Continents. 1 brochure éditée par l'Œuvre d'aide aux étudiants de la Fédération mondiale des étudiants chrétiens, 13, rue Calvin, Genève. (1929.)

Ceci est un rapport sur les services rendus dès 1918 aux étudiants pauvres du monde entier: aux jeunes Russes que les désastres de leur pays avaient fait émigrer dans toutes les capitales de l'Europe; aux étudiants israélites; à la jeunesse studieuse du Japon et de la Chine atteinte par les famines et les tremblements de terre; aux Sud-Africains, comme aux étudiants pauvres de toutes les provinces balkaniques et des ex-empires centraux, etc., etc.

Une Association coopérative allemande a été créée, avec un groupement de secours dans chaque Université et un siège central à Dresde; elle fonde des restaurants et des hôtelleries, procure des travaux accessoires aux étudiants sans ressources; par exemple, ils impriment ou relient des livres, sont tailleurs, jardiniers ou blanchisseurs.

L'Association possède un bulletin spécial: *Vox Studentium*, qui cherche à établir un lien international entre ses lecteurs; elle organise des congrès et conférences, des camps de vacances, et rend sevice à tout étudiant arrêté dans ses études par le manque d'argent. *Self Help*, telle est la devise de l'Association, qui détermine son activité. Dans tous les pays, nous trouvons des femmes dans ces comités qui, fidèles au principe de ce *Self Help* (s'en tirer par soi-même) aident aux étudiants pauvres à sortir de leur triste situation par un effort personnel habilement secondé ou dirigé.

J. V.

A travers les Sociétés d'Intérêt Féminin

Genève. — *Union des Femmes.* L'Assemblée générale de printemps, tenue le 10 mai sous la présidence de Mlle Gourd, vice-présidente, a présenté une importance toute particulière. En effet, après un rapport sur l'activité du Comité rédigé de façon aussi claire que vivante par Mlle Renée Berguer, le Comité a présenté à l'Assemblée une proposition de modification aux statuts, concernant la création d'un poste de Secrétaire générale, dont les expériences faites au cours de ce dernier hiver, à la recherche d'une présidente, ont montré l'absolue nécessité. L'Assemblée a voté d'autant plus facilement cette modification qu'elle savait bien que le Comité avait en vue pour remplir ce poste important, dont les responsabilités allégeront d'autant la tâche de la présidente, Mlle Berguer elle-même, dont les capacités de travail, les méthodes d'ordre, de précision et de régularité et la compréhension si élevée des buts de l'Union sont appréciées de toutes celles qui ont eu le privilège de collaborer avec elle. Une autre modification statutaire a augmenté le nombre des membres du Comité; puis, après les élections de celui-ci sur cette nouvelle base, l'Assemblée a élu par acclamations comme présidente Mme Chapuisat, qui a bien voulu accepter de remplir à nouveau ces fonctions pour lesquelles la prédisposent mieux que toute autre sa bonne grâce, sa bienveillante bonté, sa largeur d'esprit et l'idée si haute qu'elle se fait du rôle de l'Union des Femmes. Avec pareille Présidente, qui a su, après un deuil cruel, faire l'effort de reprendre en main le gouvernail de l'Union, et aidée comme elle le sera par une Secrétaire générale dont les qualités complètent si parfaitement les siennes, l'Union des Femmes de Genève va sans doute reprendre un nouvel essor après la période difficile qu'elle a traversée ces derniers mois. — Une remarquable conférence de Mme Johannot-Vernet sur la femme japonaise, conférence dont l'intelligente psychologie ne le cédait qu'à la vision très-élevée de la civilisation orientale, et qui aurait suscité mille questions si l'heure n'avait pas été aussi avancée, a terminé cette Assemblée, réussie en tous points.

E. Gd.

Genève. — *Un jubilé.* Lundi 12 mai, une cérémonie intime et charmante a groupé autour de la vice-présidente de l'Union des Femmes de Genève des collègues empressées à célébrer les noces

d'argent de Mlle Emilie Gourd et de l'Union des Femmes. Il y a, en effet, 25 ans que notre amie fait bénéficier l'Union de son expérience des gens et des choses, de son entrain, de sa vaillance, de sa persévérance et de son incomparable don d'organisation et de parole. Elle y entra toute jeune, y faisant ainsi ses débuts dans l'activité féministe.

Evoquant le souvenir d'une disparue, Mlle Jeanne Meyer, de qui la haute vie morale est en exemple à toutes les femmes, — saluant Mme Chaponnière-Chaix, l'alerte et toujours jeune octogénaire, — déplorant l'absence de Mlle Camille Vidart que la maladie retient au logis, — s'adressant successivement à toutes ses collègues d'autrefois et d'aujourd'hui à qui la relient tant de souvenirs de travail en commun, de discussions, d'échecs et de succès, Mlle Gourd en une brillante improvisation dit merci pour tout. Pour les fleurs somptueuses, les lettres et les télégrammes d'absentes malgré elles, pour les aimables vers de Mlle Hélène Naville, pour l'adresse joliment enluminée et signée pour tous les membres passés et présents du Comité de l'Union, pour le gâteau rose et argent illuminé du rayonnement des bougies de fête.

Et ce qui avant tout, plus que tout, a dû toucher Mlle Gourd, c'est l'atmosphère de joie affectueuse de cette fête presque familiale, et la reconnaissance émue que chacun tint à lui dire pour ces 25 ans d'activité consciencieuse, ininterrompue et féconde, couronnée par la jolie fête d'aujourd'hui.

Si les adieux de Mlle Gourd à la présidence de l'Association suisse pour le suffrage féminin étaient mélancoliques parce que représentant la fin d'une période de travail, ses noces d'argent avec l'Union des Femmes étaient plus joyeuses. Puissent leurs noces d'or être fêtées aussi! C'est le souhait que forment du fond du cœur les amies de toutes deux. J. V.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 17 mai:

SION: Assemblée de l'Association suisse pour le Suffrage féminin (Salle de l'Hôtel-de-Ville): 15 h.: Séance administrative; 17 h.: *L'activité des femmes à la Société des Nations*, par Mlle E. Gourd; 18 h. 45: banquet, puis soirée valaisanne (Hôtel de la Paix).

BERNE: Première Journée de politique sociale (Université): 10 h. 30: Ouverture; 10 h. 45: *Le travail dans les fabriques des enfants libérés des écoles, et la question de l'élévation de l'âge d'admission des enfants dans les fabriques*, conférence par M. Wegmann, inspecteur des fabriques (Zurich); 14 h. 30: *Le travail des enfants libérés des écoles dans des professions autres que l'industrie:* a) *travail des jeunes filles*, par Mme H. Schaffer, conseillère d'apprentissage (Saint-Gall); b) *travail des jeunes gens*, par M. O. Stocker, conseiller d'apprentissage (Bâle); 16 h. 30: *Le travail dans les fabriques des enfants de 14 ans au point de vue hygiénique*, par le Dr de Gonzenbach (Zurich); 19 h. 30: Souper et réunion familière au restaurant « Innere Enge ».

Dimanche 18 mai:

SION: Assemblée générale de l'Association suisse pour le Suffrage féminin (Salle de l'Hôtel de Ville): 10 h.: *La collaboration de la femme à l'administration scolaire*, par Mme Gschwind-Regenass; 11 h. 15: *La protection de la famille* par M. M. Veillard; 12 h. 30: Déjeuner à l'Hôtel de la Paix; 14 h.: promenade à Valère et thé offert par le Conseil Municipal de Sion.

Ecole d'Etudes sociales pour femmes - Genève

subventionnée par la Confédération

Semestre d'été: avril à juillet 1930

Semestre d'hiver: d'octobre à mars

Culture féminine générale: Cours de sciences économiques, juridiques et sociales
Préparation aux carrières d'activité sociale (Protection de l'enfance, surintendance d'usines, etc.), d'administration, d'établissements hospitaliers, d'enseignement ménager et professionnel féminin, de secrétaires, bibliothécaires, libraires.

Des auditrices sont admises à tous les cours

Ecole de Laborantines **(Auxiliaires de laboratoire)** sous la direction d'une Commission spéciale

Programme 50 ct. et renseignements par le secrétariat rue Ch.-Bonnet, 6.

Foyer de l'Ecole d'Etudes sociales

Téléphone 51-193 — Rue Tœpffer, 17 — GENÈVE

Cours ménagers par séances de 3 h ou par séries de 10 et 20 leçons.

CUISINE, COUPE ET CONFECTION, MODE ET LINGERIE
RACCOMMODAGE, REPASSAGE, BRODERIE, ETC.

Semestre d'été : avril à juillet 1930

Semestre d'hiver : d'octobre à mars

Le Foyer reçoit comme pensionnaires des étudiantes de l'Ecole, des **élèves ménagères**, et forme des **gouvernantes de maison.**

BERNE: Deuxième Journée de politique sociale (Université): 8 h. 30: *Quelle est l'attitude de l'école et de l'éducateur en ce qui concerne la sortie de l'école à 13 et à 14 ans?* par Mlle Hélène Stucki, maîtresse d'école secondaire (Berne); 10 h. 30: *Faut-il retarder la sortie de l'école? qu'en pense la classe ouvrière?* par M. Ch. Schurch, secrétaire de la Fédération suisse des Syndicats (Berne), avec intervention de Mme Marg. Gagg sur les avantages qui résulteraient, au point de vue professionnel, du retard de l'âge d'admission dans les fabriques; 11 h. 30: *L'attitude des industriels dans la question de l'élévation de l'âge d'admission de l'enfant dans les fabriques*, par M. Bucher, sous-directeur des Fabriques Bally (Schönenwerd). Après-midi: promenade en auto et visite de la nouvelle pouponnière cantonale bernoise.

Vendredi 23 mai:

GENÈVE: Assemblée générale de l'Union nationale suisse des Amies de la Jeune Fille (Salle Centrale): 14 h. 30: Rapport de la présidente nationale et des présidentes des 19 Sections cantonales; *A jeunesse nouvelle, visions nouvelles*, causerie par Mlle Madeleine Hahn; 20 h. 30: *Les Amies et le problème de la prostitution*, Allocution de Mme Curchod-Secrétan, Présidente internationale; *L'œuvre des Amies dans les sanatoria de Leysin*, causerie par Mlle Marg. Rehberg, avec accompagnement de violoncelle et d'orgue.

Publications féministes et d'intérêt féminin en langue française

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*, 14, rue Micheli-du-Crest, Genève. Il ne sera tenu compte que des commandes envoyées directement à cette adresse, et dont le montant, frais de port inclus, aura été versé au compte de chèques postaux du *Mouvement*, No I. 943.

Prière en calculant les frais de port de tenir compte du poids des imprimés à expédier.

La question du suffrage féminin en Suisse. 1 brochure de documentation comprenant des articles de Mmes et Mlles Anneler, J. Merz, A. Hänni, Agnès Debrit-Vogel, A. Gillabert-Randin, Marie Schitlowsky, Elisa Strub, G. Gerhard, Dora Staundiger et Emilie Gourd. L'ex.: 1 fr.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 60 cent. l'ex.

Le vote des femmes: quelques renseignements et quelques réflexions. 1 courte brochure illustrée de propagande: 15 ct.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 12 cent. l'ex.

A. LEUCH-REINECK: *Le féminisme en Suisse* (édition française d'une des monographies de la Saffa). 1 vol.: 3 fr.

A. de MONTET: *Vingt ans d'activité*, 1 brochure éditée par l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin (1927), 1 fr. l'ex. Pour 10 exemplaires: 80 ct. l'ex.: pour 20 ex.: 60 ct. l'ex.

Dr. Marg. BERNHARD: *La situation actuelle du suffrage féminin d'après des rapports de quatre parties du monde.* 1 brochure: 1 fr.; pour toute commande de douze exemplaires et plus: 50 ct. l'ex.

EMILIE GOURD, J. VUILLIOMENET et L. DE ALBERTI: *Le Suffrage des femmes en pratique* (dernière édition 1926): 25 ct.; pour toute commande dépassant 10 ex.: 20 ct. l'ex.

REGINE DEUTSCH: *Vingt-cinq ans de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des femmes* (1904-1929); 1 brochure illustrée: 50 ct.; pour une commande de plus de 12 exemplaires: 20 ct. l'exemplaire.

Rapport du Congrès de Berlin (1929) 1 fort volume de 475 pages, texte français, allemand et anglais: 5 fr.

Jus Suffragii (*Nouvelles suffragistes internationales*), organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes, texte anglais et français, illustré. Le No: 60 cent. Abonnement: 7 fr. 50.

MARG. EVARD: *La femme suisse éducatrice dans la famille, l'école et la société.* (Monographie de la Saffa.) Prix: 1 fr. 50.

ELISABETH ZELLWEGER: *Histoire et développement de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.* 1 brochure: 90 cent.

L'Europe suffragiste, carte postale illustrée: le cent: 1 fr.

Carrières féminines. 1 brochure, éditée par l'Office suisse des Professions féminines, avec couverture illustrée: 50 centimes.

Monographies de carrières féminines, éditées par l'Office suisse des professions féminines (la femme aviculteur, la modiste, la coiffeuse, la tailleuse pour petits garçons, la giletière, la corsetière, l'infirmière pour aliénés, la Froebelienne, la maîtresse d'école ménagère, l'enseignement des branches commerciales, l'auxiliaire des services postaux, la courtepointière, la céramiste, la maîtresse professionnelle, la gouvernante de maison, la garde-malades, la couseuse de parapluies, la laborantine, la droguiste, la gymnastique médicale): 30 cent. la monographie.

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, rue Dr Alfred-Vincent, 10.